

AVANT-PROPOS



La séquence « Éviter-Réduire-Compenser » (ERC), mise en œuvre lors de projets, de plans ou de programmes d'aménagement, est destinée à limiter les impacts sur la biodiversité avec un objectif « d'absence de perte nette ». Cette séquence se heurte, lors de sa mise en œuvre, à des incertitudes aussi bien scientifiques que pratiques (connaissance incomplète de la dynamique des écosystèmes, itinéraires techniques mal maîtrisés, accès au foncier difficile, pérennité non assurée des sites compensatoires...). De plus, lors de la conception des projets d'aménagement, l'accent est souvent mis sur la compensation écologique au détriment des phases d'évitement et de réduction des impacts. Enfin, l'approche « projet par projet » tend à focaliser la démarche ERC sur des sites (impactés ou compensatoires) sans inscription dans une vision plus large du paysage négligeant d'une part les impacts cumulés de différents aménagements et réduisant d'autre part la portée et la cohérence des mesures compensatoires.

Lors d'un colloque national organisé en octobre 2018 à Grenoble par l'unité de recherche LESSEM (Laboratoire écosystèmes et sociétés en montagne) d'Irstea (devenu INRAE depuis), environ cent cinquante participants ont pu assister à une journée sur la territorialisation de la séquence ERC. Cette journée de débat et d'échanges est complétée par la publication de dix articles sur la même thématique regroupés dans ce numéro spécial de la revue *Sciences Eaux & Territoires*. Après un état des lieux introductif décrit par Bezombes et Regnery, les problèmes d'accès au foncier sont particulièrement abordés par Berté.

L'approche territorialisée de la séquence ERC peut être une réponse à une partie de ces difficultés, comme cela est proposé par Padilla *et al.* En anticipant à l'échelle d'un territoire les futurs impacts probables, en identifiant des secteurs à éviter et en proposant un réseau cohérent de sites compensatoires, en lien avec les réseaux écologiques existant, l'approche territorialisée de la compensation semble en effet pouvoir sortir la séquence ERC des ornières de l'approche « projet par projet ». Bigard et Leroy expliquent notamment comment la phase de planification des aménagements peut mieux intégrer la séquence ERC. L'approche territorialisée de la séquence ERC inclut ainsi d'autres secteurs comme l'agriculture, dont Vaissière *et al.* explorent l'implication.

Nous assistons actuellement en France à l'émergence d'un grand nombre d'initiatives à des échelles variées, décrites par Ollivier *et al.*, allant de territoires réduits tels que les domaines skiables et les communes à des territoires plus englobant tel qu'un Parc naturel régional (Binet et Delforge) voire une région (Calvet *et al.*). Bas *et al.* s'interrogent sur ce que peut tirer la France de l'expérience de pays voisins. Finalement, Gaucherand *et al.* reprennent les enjeux clés de la territorialisation de la séquence ERC en conclusion de ce numéro. ■

Les auteurs

Lucie BEZOMBES et Thomas SPIEGELBERGER

Univ. Grenoble Alpes, INRAE, UR LESSEM,
F-38402 St-Martin-d'Hères, France.

[✉ lucie.bezombes@inrae.fr](mailto:Lucie.bezombes@inrae.fr)

[✉ thomas.spiegelberger@inrae.fr](mailto:thomas.spiegelberger@inrae.fr)